

Le Monde, 13 avril 2014

Marylise Lebranchu, ministre fragilisée

SOLDAT-MODÈLE de la Hollande, Marylise Lebranchu mettra en œuvre « cette nouvelle organisation territoriale ambitieuse, moderne et efficace », jure-t-elle. Après deux années de négociations avec des bataillons d'élus PS, la ministre de la décentralisation a enfin un plan cohérent à mettre en œuvre : diviser le nombre de régions par deux, réduire d'une couche le mille-feuille territorial en programmant la disparition du département et mettre fin aux doublons en supprimant la clause générale de compétence qui donne la possibilité aux collectivités de se mêler de tout (tourisme, culture, développement économique, etc.), dès lors que cela concerne leur territoire.

Ancienne maire de Morlaix (finistère), la ministre, qui fut membre du gouvernement Jospin, n'ignore rien des dédales de l'organisation administrative française. En mai 2012, lorsque le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, lui demande d'ouvrir l'acte III de la décentralisation, elle prépare un texte court censé prendre de vitesse les futurs perdants de la réforme.

Mais François Hollande défend une autre vision : soucieux de rompre avec l'autoritarisme de M. Sarkozy à l'égard des élus, le chef de l'Etat donne une large part à la consultation. Débutent alors huit mois de concertation avec des patrons d'exécutif local, les syndicats, les représentants des régions, des départements, des maires. « Lorsque vous tentez de faire la synthèse de leurs doléances, vous ne produisez que du statu quo, car chacun défend sa strate », analyse Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste Loiret.

De multiples versions d'un projet de loi filtrent, pour finalement aboutir à un texte obèse, qui mécontente tout le monde – les régions, en particulier, exaspérées par la montée en puissance des intercommunalités. Matignon annonce, début avril 2013, que la copie sera découpée en trois blocs, en veillant à repousser l'exa-

men des dispositions qui fâchent après les municipales.

« Si elle avait eu des arbitrages plus rapides de Matignon et de l'Elysée, elle aurait pu aussi donner à sa réforme une image plus claire et plus précise », la dédouane un député PS, qui dénonce les attermoissements de l'Elysée et de Matignon. Le premier volet de la réforme est voté en décembre 2013. Il renforce le statut et les compétences des métropoles. Décrédibilisée, M^{me} Lebranchu devient alors la ministre sur laquelle « les élus sont autorisés à tirer », regrette un de ses proches.

« Pire que Sarkozy »

Mais, avec les objectifs qu'il a fixés mardi 8 avril, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée, Manuel Valls accorde une seconde chance à la ministre de réaliser une des réformes institutionnelles les plus attendues du quinquennat. « Ce qu'on lui demande, c'est pire que ce que vou-

lait Sarkozy, qui prévoyait l'absorption des départements par les régions. Elle va devoir assumer de supprimer des échelons et sans vision du gouvernement sur ce qui doit continuer de relever du service public », compatit Philippe Laurent, maire (UDI) de Sceaux (Hauts-de-Seine) et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Certains parlementaires lui prêtent toutefois les qualités pour s'en sortir : « C'est une passionnée de la décentralisation et du dialogue avec les élus », juge Olivier Dussot, député (PS) de l'Ardeche. En janvier, lors d'une intervention devant des présidents de conseil général, Marylise Lebranchu assurait que « les départements sont un pilier de l'organisation territoriale ». Aujourd'hui, elle se dit prête à organiser leur liquidation. ■

BERTRAND DISSUEL,
BÉATRICE JÉRÔME ET ÉRIC NUNÈS